

INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE (H/F)

Type de contrat Emploi pérenne à 50%

Rémunération selon profil

Date prévisionnelle d'embauche 01/09/2023

Le territoire d'Annemasse Agglo c'est 12 communes : Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand. Située en Haute-Savoie, l'agglo fait partie du bassin de vie du Grand Genève.

Avec ses 90 045 habitants, Annemasse Agglo s'étend sur un territoire de 73,69 km², entouré du massif des Voirons et de celui du Salève, avec au cœur de ses préoccupations les thématiques suivantes : cohésion sociale et politique de la ville, développement économique, tourisme, protection de l'environnement, eau et assainissement, culture et sport, voirie d'intérêt communautaire, habitat et mobilité.

Mission générale

Le musicien intervenant en milieu scolaire sera placé, pour l'exercice de ses fonctions, sous l'autorité du directeur du conservatoire de musique.

Les interventions en milieu scolaire se dérouleront auprès des écoles élémentaires et maternelles dans le cadre du PEAC de la ville d'Annemasse.

L'intervenant a pour missions:

Il contribue au développement de l'éducation artistique du jeune enfant et aide au développement de son écoute et de son jugement esthétique personnel. Il lui apporte une culture musicale, ainsi que des savoirs et savoir-faire musicaux fondamentaux tout en favorisant son initiative et sa créativité

Il met en place des interventions musicales en milieu scolaire en lien avec les équipes pédagogiques des écoles (maternelle et élémentaire).

Il élabore, met en œuvre, coordonne et crée des projets artistiques adaptés suivant les orientations des écoles

Il assure la réflexion, la concertation et le partage des idées et des envies entre les enseignants et les intervenants, afin de pouvoir construire des projets en véritable Partenariat.

Il donne les outils à l'enseignant pour que ce dernier puisse établir un lien et une transversalité avec d'autres disciplines.

Volume horaire hebdomadaire : 10h

Pourquoi nous rejoindre ?

Le conservatoire de musique à rayonnement intercommunal est un établissement d'enseignement artistique présent sur 7 sites (Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Gaillard, Machilly, Vétraz-Monthoux, Ville-La-Grand) au service des usagers.

Vous souhaitez enseigner dans un environnement attractif et créatif, venez nous rejoindre.

Planning communiqué à la prise de poste, poste situé sur la commune d'Annemasse.

Les petits plus (sous certaines conditions d'ancienneté) :

Tickets restaurants, participation aux frais de transport trajet domicile-travail (abonnement train et bus uniquement).

Participation à la prévoyance ou mutuelle de santé labellisée, Comité national d'action sociale (CNAS).

Profil, Expérience, Formation

Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)

Pédagogue confirmé (dynamisme, ouverture d'esprit)

Etre force de proposition dans les projets avec les partenaires (réflexion, échange, participation, engagement)

Capacité à travailler en équipe

Sens du relationnel et du service public

